

Concours *Découvrez les Îles*, offert par Pascan

Conditions et règlements

Administration

Le présent concours est administré par l'Opération Nez rouge. Toutes les décisions de l'administrateur du concours sont finales et sans appel pour toutes les questions relatives au concours.

Admissibilité et inscription

Seules les personnes ayant participé en tant que bénévole à l'Opération Nez rouge de Québec, à la centrale Microcom ou à la centrale de Lévis, entre le 1^{er} et le 31 décembre 2017 sont admissibles au concours.

L'Opération Nez rouge de Québec fera le tirage d'un finaliste à la fin de chaque soir d'opération parmi tous les bénévoles présents lors de cette soirée. Le grand tirage du gagnant sera fait parmi les finalistes dans la journée du 3 janvier 2018.

Le concours est réservé aux résidents* du Québec qui ont atteint l'âge de la majorité au moment de l'inscription. Les employés et les représentants de l'administrateur du concours (y compris ses filiales et ses agences de publicité et de promotion), de même que les membres de leurs familles immédiates et les personnes habitant sous le même toit, ne peuvent pas participer au concours. Pour les fins du présent concours, l'expression « famille immédiate » s'entend des parents, des frères et sœurs, et des enfants de ces employés ou représentants ou de toute personne qui vit sous le même toit qu'eux.

Le concours commence le 1^{er} décembre 2017 et se termine le 1^{er} janvier 2018 à 6 h.

Aucun achat n'est nécessaire pour participer.

Prix

Le prix à gagner dans le cadre du concours *Découvrez les Îles* est :

Un voyage pour 2 (deux) personnes aux Îles-de-la-Madeleine, d'une valeur de 3 000 \$ CA, qui comprend :

- Vols aller-retour en classe économique offerts par Pascan, au départ de l'aéroport de Québec ou de Saint-Hubert (valeur de 2 042 \$);
- 4 (quatre) nuits d'hébergement pour 2 (deux) personnes au Motel l'Archipel, situé au 547, chemin Gros-Cap, l'Étang-du-Nord (Québec), chaque chambre comprenant une cuisinette (valeur de 550 \$);
- Randonnée équestre d'une durée de 3 heures et 30 minutes pour 2 (deux) personnes au Centre équestre La Crinière au Vent (valeur de 360 \$);
- Taxes.

Le prix ne comprend pas :

- Transferts aéroportuaires
- Dépenses courantes (breuvages, repas, déplacements, etc.)
- Excursions facultatives ou achats personnels
- Assurance voyage, maladie et/ou annulation
- Tous frais et toutes dépenses qui ne sont pas expressément compris dans la description du prix seront à la charge de la personne gagnante et/ou de son invité, notamment le transport entre le lieu de résidence et l'aéroport, le transport à destination et les activités à destination non comprises, les frais de visas et d'obtention de passeport, les frais de téléphonie et d'Internet, les frais de déplacement, les dépenses de nature personnelle, les pourboires, les frais de bagages.

Notes :

- Le prix est non échangeable, non remboursable, non transférable et non monnayable. Si le prix ou une portion du prix n'est pas utilisé, aucune compensation ne sera accordée à la personne gagnante ou à la personne qui l'accompagne.
- Les dates du voyage sont assujetties à la disponibilité des fournisseurs de prix (transport aérien et l'hébergement) lors de la réservation. Le présent prix devra avoir été utilisé au maximum 1 an après la fin du concours, soit avant le 5 janvier 2018, après quoi il sera annulé.
- Pascan, Motel l'Archipel et l'Opération Nez rouge n'offrent aucune garantie, explicite ou implicite, de nature légale ou autre, relativement à ce prix. Conformément aux conditions énoncées, Pascan, Motel l'Archipel et l'Opération Nez rouge ne sont pas responsables dans l'éventualité où l'utilisation du prix serait impossible.
- La personne gagnante et la personne qui l'accompagne devront voyager ensemble pour le départ et le retour. Il est de la responsabilité du voyageur de s'assurer d'avoir les bons documents de voyage selon sa situation (ex : visa, passeport)

Tirage du prix

L'Opération Nez rouge de Québec fera le tirage d'un finaliste à la fin de chaque soir d'opération parmi tous les bénévoles présents lors de cette soirée.

Le 3 janvier 2018, un participant sera déclaré grand gagnant parmi tous les finalistes, sous réserve de remplir toutes les conditions décrites au présent règlement.

Les chances de gagner dépendent du nombre de bénévoles présents à chaque soir d'opération et du nombre de soirs d'opération de la centrale.

Réclamation du prix

Pour être déclaré gagnant, chaque participant dont le nom est choisi peut être tenu de répondre, sans aide et dans un délai limité, à une question mettant à l'épreuve ses connaissances mathématiques. La question lui est posée à un moment mutuellement convenu d'avance.

Le participant choisi qui ne peut pas être joint au téléphone, ou qui ne répond pas dans les trois jours suivant la première tentative faite par l'administrateur du concours pour le joindre au moyen d'un message téléphonique ou électronique laissé à son attention, peut être éliminé, cette décision étant à l'entière discrétion des juges du concours. Dans cette dernière éventualité, les juges du concours se réservent le droit de tirer au sort le nom d'un ou de plusieurs autres participants, qu'ils tenteront de joindre et qui pourront être éliminés de la même manière.

Conditions générales

En participant à ce concours, les personnes sélectionnées autorisent les organisateurs et leurs représentants à utiliser, si requis, leurs nom, photographie, image, déclarations relatives au prix, lieu de résidence ou voix à des fins publicitaires ou promotionnelles ou à des fins générales d'information ou de divertissement, sans rémunération. Le gagnant accepte le prix en l'état; il dégage l'administrateur du concours de toute responsabilité pouvant découler de sa participation au concours, ou encore de l'attribution ou de l'utilisation du prix.

Le nom du gagnant sera affiché sur le site Internet et sur les médias sociaux une fois que le gagnant aura été contacté et aura accepté son prix.

L'administrateur du concours ne fait ou n'avance absolument aucune déclaration ou garantie à l'égard des prix, et il se dégage de toute responsabilité découlant de ces prix. Les prix doivent être acceptés tels quels. Aucune substitution n'est permise. Les prix ne sont pas cessibles et ne peuvent être échangés contre de l'argent.

La personne gagnante et son invité dégagent de toute responsabilité les organisateurs et commanditaires du concours (ainsi que leurs franchisés, sociétés mères et affiliées, employés, agents et représentants) de tout dommage de quelque nature que ce soit que la personne gagnante et son invité pourraient subir en raison de l'acceptation ou de l'utilisation du prix.

Si, de l'avis de l'administrateur du concours, à sa discrétion exclusive, le concours ne peut se dérouler comme prévu, ou si l'administration, la sécurité, l'impartialité, l'intégrité ou la bonne marche du concours est touchée ou mise en péril, notamment en raison d'une intervention non autorisée, une fraude, une panne ou toute autre cause indépendante de sa volonté, l'administrateur du concours se réserve le droit d'annuler, d'arrêter, de modifier ou de suspendre le concours, notamment d'annuler toute méthode de participation, et de choisir un gagnant à partir des formulaires de participation acceptés déjà reçus.

L'administrateur du concours se réserve le droit, à sa discrétion exclusive, de déclarer inadmissible toute personne qui cherche à fausser les inscriptions au concours ou le déroulement de celui-ci, qui contrevient au présent règlement ou qui entrave le bon fonctionnement du concours d'une quelconque manière. L'administrateur du concours se réserve le droit de modifier le règlement du concours sans toutefois en modifier de façon substantielle les modalités et conditions.

La Régie des alcools, des courses et des jeux n'a aucun lien avec ce concours et n'est pas responsable, en aucune façon, de tout aspect pertinent à ce concours.

Politique de confidentialité

En vous inscrivant à l'Opération Nez rouge de Québec, vous consentez à l'usage de cette information aux fins du concours.

* Le genre neutre masculin est employé sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.